

CLEMENT SEKA ABA

Clement.seka @yahoo.fr

Tel/Bureau : (00 225) 21 28 01 77

Fax/Bureau: (00 225) 21 28 10 42

Portable : (00 225) 45 44 61 01

### Cursus Universitaire

- **Doctorat en Droit** : Mention très Honorable avec les félicitations des membres du jury à l'unanimité et le droit de publier la thèse en l'état. (Institut Universitaire Européen des Sciences de la Mer - Université de Brest) ;
- **DESS Droit des Activités Maritimes** (Institut Universitaire Européen des Sciences de la Mer-Université de Brest) ;
- **Maîtrise en Droit** (Université du Maine) ;
- **Licence en Droit** (Université du Maine) ;
- **DEUG en Droit** (Université de Rennes) ;
- **Baccalauréat Série A** (Lycée Classique d'Abidjan).

### Publications Universitaires

- Contribution à l'Etude Juridique des Concessions Portuaires (Sujet de Thèse de Doctorat), sous la Direction de Mme **GUEGUEN Gaëlle** Epouse **HALLOUET**, Maître de Conférences HDR.
- L'Opérateur du Transport Multimodal Transmaritime (Sujet de Mémoire de DESS), sous la Direction du Professeur **Alain LEBAYON**.
- Les Incidences Juridiques de l'Article L.122-12 du Code du Travail (Sujet de Mémoire de Maîtrise) sous la Direction du Professeur **Henri BLAISE**.

### Expériences Professionnelles

**1/ Directeur Général depuis une vingtaine d'années** d'un Cabinet de Juristes-Conseils et de Formation Professionnelle Continue, dénommé **DEFI CONSULTANTS Côte d'Ivoire**:

- **Au titre du Conseil Juridique**, de nombreuses consultations juridiques ont été apportées aux Opérateurs du Transport International et aux Opérateurs Portuaires. **Deux exemples** peuvent l'illustrer :

✓ Assistance juridique apportée au Ministère des Transports de la République de Côte d'Ivoire et au Groupe Bolloré Africa Logistic pour la rédaction du Statut des Dockers des ports d'Abidjan et de San Pedro.

✓ Assistance juridique apportée aux Ports d'Abidjan et de San Pedro pour la rédaction des règlements d'exploitation et de police.

➤ **Au titre de la Formation Professionnelle Continue**, de nombreux séminaires de formation professionnelle ont été exécutés au profit de salariés des entreprises publiques et privées de l'Afrique de l'Ouest. **Deux exemples** peuvent les illustrer :

✓ Séminaire de formation au profit de 50 salariés des ports d'Abidjan, de San Pedro, de Lomé et de Cotonou portant sur "La responsabilité de l'opérateur du transport multimodal".

✓ Séminaire de formation au profit de 30 salariés des sociétés d'export de café-cacao (Zamacom, Oustpan, Barry-Callebaut) portant sur "Le contrat de Travail : formation, exécution et rupture".

## **2/Chargé de Cours dans divers Etablissements d'Enseignement Supérieur de Côte d'Ivoire :**

✓ Cours de Droit des Transports Internationaux à l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer d'Abidjan.

✓ Cours de Droit des Transports Internationaux à l'Institut Polytechnique Félix Houphouët Boigny d'Abidjan.

✓ Cours de Droit Commercial, Droit civil et Droit du Travail à l'Ecole Supérieure des Cours Loko d'Abidjan.

## **3/Organisation de Colloques et Journées d'Etude :**

✓ Le Transport Multimodal en Afrique : Enjeux et Perspectives, sous la direction Scientifique de Mme **Françoise Odier** et du Professeur **Martin Ndendé** en décembre 2000. Ce colloque présidé par le Premier Ministre de la Côte d'Ivoire a vu la participation de tous les membres de l'Union des conseils des chargeurs Africains (UCCA) et de tous les principaux ports Africains.

✓ Les Polices d'Assurances Maritimes en Afrique. Ces journées d'études ont été organisées en 2001 avec le concours du CESAM de Paris et de l'ASACI (Association des sociétés d'assurances de Côte d'Ivoire). Elles ont été présidées par le Directeur Général du CESAM et du Professeur **Martin Ndendé**.